LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

2026 DTEC 16 - Amendement 01 :

Signataires : Emile Meunier, Sophia Chikirou, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sophie de La Rochefoucauld, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit, Céline Verzeletti.

Dispositif:
À la fin de l'article 2 sont ajoutés les mots :
« sous réserve de la suppression de l'article 3.1.1 de la convention de mécénat. »

Exposé des motifs :
Le présent amendement vise à supprimer les contreparties de visibilité accordées à la Fondation Banque Populaire Rives de Paris dans le cadre de la convention de mécénat relative au bateau Fluctuat.

La délibération prévoit la signature d'une convention de mécénat avec la Fondation Banque Populaire Rives de Paris pour un montant de 50 000 euros sur un an. Cette convention prévoit cependant que la Ville de Paris assure la mention du nom et/ou du logo du mécène sur les supports de communication de l'opération, notamment la page internet et la signalétique d'information dédiée au Fluctuat.

Le Nouveau Paris Populaire considère que le Fluctuat, bateau municipal destiné à l'éducation à l'environnement, à la découverte de la Seine, à la sensibilisation des enfants et à l'ouverture à de nouveaux publics, doit rester pleinement identifié comme un équipement public de la Ville de Paris.

Un équipement municipal, financé, administré et mis en œuvre dans le cadre d'une politique publique, ne saurait devenir un support de visibilité pour une marque, une banque, une fondation d'entreprise ou un acteur privé. L'argent privé ne doit pas ouvrir un droit à occuper symboliquement l'espace public, les équipements municipaux ou les supports de communication de la collectivité.

Plus généralement, les particuliers ou les entreprises qui le souhaitent peuvent consentir librement un don à la Ville. Cette générosité est naturellement bienvenue. La Ville s'est d'ailleurs dotée d'outils généraux précisément destinés à recevoir et à gérer ces contributions, avec le Fonds pour Paris, puis le fonds de dotation Paris 2050. Il n'est donc ni nécessaire ni souhaitable d'introduire, opération par opération, une faculté générale de sollicitation du mécénat privé pour financer nos politiques publiques. **Chacun à sa place !**